

Marie Moret à Gaston Piou de Saint-Gilles, 8 avril 1892

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Piou de Saint-Gilles, Gaston \(1873-\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-52

Collation3 p. (179v, 180r, 181r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Gaston Piou de Saint-Gilles, 8 avril 1892, consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3564>

Copier

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [8 avril 1892](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

Destinataire [Piou de Saint-Gilles, Gaston \(1873-\)](#)

Description

Résumé Envoi de plusieurs ouvrages pour l'un de ses camarades. Marie Moret invite Gaston à venir au Familistère avant son installation à Lesquielles-Saint-Germain, invitation également communiquée à Antoniadès dans une lettre datée du même jour. Au sujet de réponses à trois « problèmes ».

Mots-clés

[Amitié](#), [Librairie](#), [Visite au Familistère](#), [Voyage](#)

Personnes citées [Antoniadès, Alexandre \(-1948\)](#)

Œuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Études sociales n° 1 à 10*, Guise, Imprimerie Baré, \[1884-1886\].](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *La politique du travail et la politique des priviléges*, Paris, Librairie de la Bibliothèque démocratique, 1875.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action*, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Solutions sociales*, Paris, A. Le Chevalier, 1871.](#)
- [Holyoake \(George-Jacob\), *Histoire des équitables pionniers de Rochdale*, traduit par Marie Moret, 2e éd., Guise, bureau du journal « le Devoir », 1890.](#)
- [Howland \(Marie\), Massoulard \(Antoine\) et Moret \(Marie\), *La fille de son père : roman américain*, Paris, Auguste Ghio, 1880.](#)
- [Moret \(Marie\), *Biographie de Jean-Baptiste André Godin*.](#)

Lieux cités [Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Piou de Saint-Gilles, Gaston (1873-)

Genre Homme

Pays d'origine Danemark

Activité Ingénieur

Biographie Gaston Pio, dit Piou de Saint-Gilles, danois d'origine française né à Copenhague (Danemark) en 1873, est fils de Jean Frederich Guillaume Emile Pio et d'Elisabeth Susanne Sophie von Sponneck, et frère cadet de Paul Piou de Saint-Gilles. Il visite le Familistère de Guise le 3 mai 1888. Il est reçu en 1891 au concours d'entrée de l'École centrale des arts et manufactures à Paris. Il exerce ensuite la profession d'ingénieur. Il est abonné à titre gratuit au journal du Familistère *Le Devoir* (Guise, 1878-1906).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 16/11/2023

9 et 10 avril 91

Mon cher G^{me}, j'ai bien reçu votre lettre du 1^{er}
et vous adresse par ce même courrier - en colis
postal, franc, à domicile - un paquet de livre
à l'intention du carnaval dont vous me
parlez. Le paquet contient : les 10 Et. Soc.
Gaudin - Sol. Soc. - Roelvink - La Politique -
Biograph - celle de ton père.

Autre chose : Par ce même courrier j'envoie
à Otto. et lui dis ceci :

" vacances de Pâques sont les der-
nières qui vont passer avant notre réinstal-
lation à Desquilles et il me semble que vous
auriez mieux vu le travail. en y travaillant
un peu. Si cependant, vous avez à donner
toute ces vacances au travail, il n'y a pas
songer à un déplacement pour nous. Néan-
moins, je vous dirai ceci : Si une fois ces
vacances prononcées (le 12 ou le 13 je crois),
vous éprouvez le grand besoin de change-
r d'air, ne serait-ce que le temps d'aller et
de revenir ? sur vous mieux remettre au
travail alors venez jusqu'ici si le cas
vous en dit. Moi-même je ne puis nous

faire cette offre que pour la période de temps
 qui s'écoulera du 12 au 17 (18) a la dernière
 limite) des obligations et engagements, un
 voyage même, me recommandant ensuite
 " si Gⁿ désirait nous accompagner dans
 cette courte croisière il serait aussi le bienvenu,
 mais comme je ne dispose que de deux chambres
 que l'une des deux pourroit se trouver occupée,
 il faudrait vérifier le cas où nous devrions
 nous et Gⁿ occuper la même chambre. On
 mettrait un matelas sur terre si nous
 pourrois occuper le même lit. Je vous
 dis cela pour vous prévenir de ce qui
 pourroit étre et qui ne se présentera
 peut-être pas.

" Ayant à écrire à Gⁿ par ce même
 courrier, je lui donne copie de ce passage
 de ma lettre à nous même.

Criez à aposteter ce que, mon
 cher Gⁿ si ce n'est que la présence d'un
 bon professeur me sera pas superflue
 pour nous aider à aposteter" sur un de
 vos trois problèmes.

La solution du n° 5 (La Familiété),

avut ce pas, m'a sauté à l'entendement
comme si vous l'ariez enfermée dans les
replis de la peur.

La solution du n° 18 a été l'œuvre de
Jeanne.

Quant à la solution du n° 9 nous
a donné notre chance avec "chat", en atten-
dant le professeur interrogé ci-dessus.

— Commence à lire la chance, très
spirituelle en effet, merci. Je m'informe
toutes les autres informations sur
réflexions que ne puis renvoyer en ce
moment. Je me réclame

Goodby, reçois le meilleur
souvenir

A. G.